Saint-Louis (68) : “épuisés par le jeûne du ramadan”, Lahcène et Sofian, tous deux sous le coup d’une OQTF, volent un scooter

13/04/2023 à 13h36



Cinq et 12 mois de prison ferme pour un vol en réunion de scooter le 10 avril dernier dans la cour d’un particulier, rue des Rousseroles à Saint-Louis. Ce mercredi 12 avril, le tribunal judiciaire de Mulhouse n’a pas fait de cadeaux à ces deux hommes en situation irrégulière jugés en comparution immédiate.

Pas de circonstances atténuantes pour ce duo de voleurs déjà repérés par les policiers ce même jour, lundi 10 avril, alors qu’il s’intéressait de trop près à des maisons dans le secteur de Saint-Louis. Lorsque le particulier a appelé le commissariat pour dénoncer le vol de son scooter dans sa cour, donnant des descriptions précises des auteurs du vol (grâce à l’exploitation de sa caméra de surveillance), les policiers n’ont pas mis très longtemps à les retrouver. Ils marchaient tranquillement rue de Mulhouse. Le scooter, lui, avait été abandonné un peu plus loin.

(…) Ils sont en situation irrégulière avec une obligation, toute récente, de quitter le territoire. Le plus jeune n'a pas de papier et a refusé de se soumettre aux relevés signalétiques. Le second, lui, est hébergé chez une amie à Huningue.

À la barre du tribunal judiciaire de Mulhouse, ce mercredi 12 avril, ils ont reconnu le vol expliquant qu'ils revenaient à pied de Bartenheim, qu'ils observaient le jeûne du ramadan et qu'ils étaient « fatigués ». « On a volé le scooter. Mais on ne l'a pas abîmé », plaide l'un d'eux (…)

L'Alsace

(Merci à René)